

# SURVEILLANCE ENVIRONNEMENTALE CONSTRUCTION D'UN PARC ÉOLIEN

La surveillance environnementale sur le chantier de construction d'un parc éolien permet au promoteur de s'assurer que toutes les mesures d'atténuation des impacts qu'il propose soient appliquées et que toutes les réglementations en vigueur et les exigences contenues dans les certificats d'autorisation, les décrets et les devis soient respectées lors des travaux.

## Réalisations de PESCA Environnement

- Élaboration d'un programme de surveillance environnementale incluant un programme de surveillance du climat sonore
- Gestion des communications avec le promoteur concernant la surveillance environnementale
- Surveillance des travaux et des opérations pour assurer le respect des normes et règlements environnementaux en vigueur ainsi que des exigences environnementales indiquées au décret, aux permis d'intervention et aux certificats d'autorisation obtenus des différentes instances gouvernementales
- Surveillance de la saine gestion des déchets solides et dangereux
- Proposition de solutions pour réduire les impacts sur les composantes biophysiques du milieu (sol, eau et végétation), notamment lors du déboisement, de la construction de chemins ou de ponceaux ainsi que lors du transport et de l'installation des composantes du parc (lignes électriques, fondations des éoliennes, poste électrique, etc.)
- Élaboration d'un plan d'urgence en cas d'accidents et de défaillances
- Préparation de rapports journaliers d'activités



Carleton-sur-Mer  
Montréal • Québec • Rimouski

[pescaenvironnement.com](http://pescaenvironnement.com)

